

BTS  
CONTRÔLÉ  
PAR L'ÉTAT

## Les enseignements

Culture générale et expression (2h)

Communication en langue vivante :

- Langue A : Anglais (3h)
- Langue B : Espagnol ou Allemand (3h)
- Facultatif : Chinois (2h)

Tourisme et territoires (5h)

Gestion de la relation clientèle  
touristique (5h)

Élaboration d'une prestation  
touristique (7h)

Gestion de l'information  
touristique (3h)

Atelier de professionnalisation (3h)

Projet de spécialisation (facultatif, 1h)

14 semaines de stage à réaliser sur  
les 2 années de BTS



## BTS TOURISME

Lycée Charles François Lebrun  
à Coutances

### Venez nous rencontrer !!

- Au lycée lors des portes ouvertes (vendredi 7 et samedi 8 février 2020) et des journées du lycéen mais aussi toute l'année de préférence sur rendez-vous
- Au Salon de l'étudiant à Caen (début décembre) et lors des forums des métiers

“ Une formation enrichissante où nous avons pu découvrir tout en menant divers projets en partenariat avec des professionnels du tourisme. A la suite de ce BTS, il est possible de continuer en licence professionnelle par exemple, ou même travailler directement !  
Laurie, promotion 2017-2019 ”

Vous êtes curieux, vous avez la volonté d'apprendre, de l'intérêt pour les nouvelles technologies, vous avez l'esprit d'équipe, vous aimez les langues étrangères, ce BTS est fait pour vous !

# L'inscription et l'admission

- Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat et avoir étudié au moins 2 langues étrangères (anglais et allemand ou espagnol)
- Le recrutement se fait sur examen du dossier scolaire (bulletin de première et terminale, avis de l'établissement scolaire, lettre de motivation)
- Inscription sur [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) à partir de janvier

“  
*Ces deux années épanouissantes m'ont permis de posséder des connaissances aussi bien intellectuelles que professionnelles et de me créer un réseau, déjà bien utile.  
Le BTS n'empêche en rien de continuer ses études, même jusqu'en master ce que je compte bien faire !  
Fleurane, promotion 2017-2019*  
”

# Le titulaire du BTS Tourisme peut exercer les métiers suivants :

- Conseiller en séjour
- Animateur de tourisme local
- Agent de développement touristique
- Forfaitiste
- Guide accompagnateur
- Agent d'escale
- Chargé de marketing, de communication et de promotion
- Gestionnaire d'équipement ou de site
- Employé de loisirs ou d'attraction
- Chargé d'animation numérique de territoire
- Agent de vente et de réservation

# Les employeurs potentiels d'un titulaire du BTS Tourisme

- Les offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme
- Les structures de développement patrimonial ou touristique
- Les agences de voyages et tours opérateurs
- Les entreprises d'hébergements
- Les entreprises de transport de personnes
- Les parcs d'attraction et sites de loisirs
- Les centrales de réservation, les plateaux d'affaires

